

VACCINATION ANTIGRIPPALE POUR LES PHARMACIENS

FORMATION CONTINUE - UNIVERSITÉ DE NANTES

DURÉE

7 h de formation

RYTHME

> 1 jour de formation
> 4 h en présentiel
- 3 h 30 d'enseignements
- 30 min de validation

> 3 h à distance

DATES

> Mardi 21 mai 2019
> Mercredi 12 juin 2019
> Mardi 10 septembre 2019
> Mercredi 11 septembre 2019

LIEU

> UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Université de Nantes

CAPACITÉ D'ACCUEIL

30 personnes

La formation s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement d'améliorer la couverture vaccinale antigrippale en France. Cette volonté se matérialise par deux décrets qui rendent possible la vaccination antigrippale par les pharmaciens d'officine.

Le pharmacien devient ainsi un acteur de prévention de premier plan. Il a désormais la possibilité d'informer et d'accompagner le public, mais également d'administrer directement le vaccin au sein de son officine.

N° 2786

odpc

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

[REF. DPC EN COURS]

Ces deux textes (décret n° 2017-985 du 10 mai 2017 relatif à l'expérimentation de l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière, les pharmaciens d'officine et arrêté du 10 mai 2017 pris en application de l'article 66 de la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017) préconisent aux pharmaciens de réaliser une formation courte venant attester de leurs compétences à vacciner les patients au sein de l'officine.

PUBLIC

> Pharmacien d'officine (titulaire ou adjoint)

PRÉ-REQUIS

> Être titulaire du diplôme d'État de docteur en pharmacie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

> Communiquer avec le public sur les différentes caractéristiques de la grippe et les modalités de la vaccination antigrippale
> Organiser la vaccination en officine
> Accueillir le public et administrer le vaccin en prenant en compte les contre-indications médicales

MOYENS PÉDAGOGIQUES

> Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
> Mise à disposition de ressources sur la plateforme numérique de l'Université

RENSEIGNEMENTS

Aurélie DANTAS
Tel : 02 53 48 41 07
vaccination.pharma@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr /fc-sante

Programme 2019 - Document non contractuel • Conception graphique : © Formation Continue Pôle Santé - Université de Nantes • Crédits photos : © fotolia.com

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements en e-learning

Rappels sur la grippe (1 h 30)

> Caractéristiques immunologiques du virus de la grippe
> Physiopathologie, modes de transmission, contagiosité, complications, séméiologie et épidémiologie de la grippe
> Facteurs de risque de complication et les groupes à risque ciblés par la vaccination
> Les différentes mesures de prévention (gestes barrières, vaccination, personnes à risque)

Rappels sur la vaccination antigrippale (1 h 30)

> Les principes de base de la vaccination
> Les recommandations sur la vaccination antigrippale
> La couverture vaccinale (taux de couverture vaccinale ainsi que les données de mortalité et morbidité)
> Les principales caractéristiques des vaccins antigrippaux commercialisés en France

Enseignements en présentiel par demi-groupe de 15 pers. maximum

Organisation de la vaccination en officine (1 h 45)

> Le protocole de vaccination
> Organisation de l'espace dédié à la vaccination
> Les précautions standards pour vacciner en officine
> La conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique
> Le recueil des informations dans le cadre de la vaccination (traçabilité des actes vaccinaux)

Accueil de la personne et acte de vacciner (1 h 45)

> Les critères d'éligibilité et les contre-indications à la vaccination en pharmacie (analyse des ordonnances...)
> Les différentes étapes à suivre pour administrer le vaccin antigrippal par voie intramusculaire ou sous cutanée
> Les mesures d'hygiène
> Mise en situation de l'acte de vacciner par voie IM ou SC
> Les situations particulières : vaccination d'une personne diabétique, sous chimiothérapie, porteuse de tatouages, sous anticoagulants, personne ayant eu un curage ganglionnaire axillaire...
> La traçabilité de l'acte vaccinal (le carnet de vaccination électronique, ou le logiciel métier pour le pharmacien, dans le carnet de vaccination et dans le système de traçabilité du pharmacien pour la personne vaccinée)

VALIDATION

> Examen écrit (30 min) : QCM

Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'une attestation DPC

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique

Pr Sylvie PIESSARD

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier, Pharmacien, Université de Nantes

Coordinatrice de la formation

Dr Aude VEYRAC

Pharmacien, MAST en Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, Université de Nantes

NOS INTERVENANTS-EXPERTS

Pharmacien d'officine, pharmacien hospitalier, infirmier-anesthésiste, infirmier

TARIF DE LA FORMATION

412,12 €

Prise en charge DPC > nous consulter *(sous réserve de ne pas avoir atteint le plafond individuel annuel fixé par l'Agence Nationale du DPC)*

MODALITÉS D'INSCRIPTION

> Dépôt des candidatures de janvier à août 2019
> Téléchargement du bulletin d'inscription en ligne
www.univ-nantes.fr/fc-sante
Rubrique « Formations professionnalisantes » ou « Formations éligibles au DPC »
> Inscription sur le site www.mondpc.fr

RENSEIGNEMENTS

Aurélie DANTAS
Tel : 02 53 48 41 07
vaccination.pharma@univ-nantes.fr
www.univ-nantes.fr /fc-sante

Programme 2019 - Document non contractuel • Conception graphique : © Formation Continue Pôle Santé - Université de Nantes • Crédits photos : © fotolia.com